

# 2

---

## Politisation et ethnicisation des libertés académiques sous la deuxième République au Congo-Kinshasa

**Évariste Tshishimbi Katumumonyi**

L'étude que nous présentons cherche à réfléchir sur le processus mis en œuvre par le Président Mobutu (deuxième République) pour brimer les libertés académiques au Congo-Kinshasa à travers plusieurs stratégies politico-idéologiques, notamment la politisation, et l'ethnicisation des campus universitaires, le massacre des étudiants et des professeurs, ou leur arrestation à des fins politiques ; la clochardisation du personnel scientifique et académique, etc.

De toutes ces stratégies, notre étude va en examiner deux seulement, à savoir la politisation et l'ethnicisation des libertés académiques.

D'entrée de jeu, disons que plusieurs définitions ont été déjà données au concept de liberté académique. Pour plus de détails, se reporter à (Mangu Mbata 2004).

Pour cette étude, nous utilisons le concept de « politisation » des libertés académiques pour montrer comment le pouvoir en place avait inféodé toutes les structures de l'enseignement supérieur et universitaire du pays dans son idéologie au point de les faire dépendre d'elle (de cette idéologie), y compris le discours scientifique dans son ensemble.

Dans le même contexte, nous entendons par « ethnicisation » des libertés académiques, le fait pour le pouvoir de l'époque d'inculquer dans la conscience du personnel de l'université (et des instituts supérieurs) le sentiment ethnique comme critère d'engagement (d'admission), de promotion et de réussite ou

d'échec dans la carrière scientifique ou académique et partant, dans l'administration de l'université (institut supérieur) en général.

Pour réaliser cette étude, nous avons fait recours à l'approche génétique, celle qui consiste à révéler les sources (causes réelles) des phénomènes étudiés, mais aussi leur évolution. Ainsi, nous verrons les circonstances qui ont déterminé le pouvoir de la deuxième république à politiser et à ethniciser les libertés académiques au Congo-Kinshasa ; nous verrons également les conséquences que cette politique a eues sur la vie (le fonctionnement) de l'université en général au pays.

Notre réflexion est prospective en ce sens qu'au terme de notre raisonnement, nous proposons quelques remèdes pour améliorer la situation.

## **I. De la politisation et de l'ethnicisation des libertés académiques**

### **1.1. De la politisation des libertés académiques**

Ceux qui connaissent l'histoire du Congo-Kinshasa savent que c'est en 1954 que l'expérience universitaire fut tentée officiellement au pays. Elle fut dans un premier temps l'œuvre de l'église catholique agissant par le canal d'un de ses membres du nom de Monseigneur Luc Gillon.

Voici ce qu'en dit Gillon (2004 : 21-23) lui-même : « En juin 1954, le Directeur général de l'Enseignement à Léopoldville estimait peu probable que les étudiants (noirs, c'est nous qui ajoutons) soient capables d'accéder à l'université. Il fit imposer par le Ministre un examen d'entrée qu'il considérait comme un obstacle insurmontable par tous les candidats qui espéraient s'inscrire à l'université. Il exigea d'ailleurs de présider, lui-même, le jury d'examen.

Lorsque cet examen eut lieu fin juillet ... il reconnut très franchement l'aptitude des africains à l'accès à l'enseignement supérieur. Et le 12 octobre 1954, le Recteur ouvrait la première année académique. 26 étudiants congolais étaient inscrits ; il y avait en plus 7 étudiants étrangers. L'année suivante il y avait 70 étudiants congolais et 17 étrangers ; et dès 1956 on comptait une centaine de congolais et 70 étrangers.

L'université débuta avec une candidature en sciences conduisant à la Médecine ou à l'Agronomie, une candidature en sciences sociales et administratives et une candidature en sciences pédagogiques. Une année pré-universitaire était maintenue. Le gouvernement avait refusé l'ouverture d'une faculté de droit. Après 2 ans, on ajouta une candidature en ingénieur civil et les différentes licences et doctorat faisant suite aux candidatures déjà couvertes (Gillon 2004 : 21-22).

Pour sa part le Ministre Buisseret, après avoir admis d'une façon définitive l'existence de Lovanium, décida de créer une université d'État en Afrique

centrale dont la localisation fut d'abord envisagée à l'Est du pays à proximité des territoires sous tutelle du Rwanda et du Burundi mais qui fut finalement établie à Élisabethville (Lubumbashi), capitale de la province du Katanga ... avec une faculté détachée à Astrida au Rwanda. » (Gillon 2004 : 23).

Cette ouverture de l'enseignement universitaire au pays, à l'époque coloniale, répondait à un cri d'alarme, c'est-à-dire la carence en cadres universitaires ou encore des élites, qui était vivement ressentie depuis toute l'époque coloniale. Cela approchait les vues de l'autorité coloniale dont la philosophie se focalisait plus sur les cadres moyens et subalternes que sur les élites ou cadres supérieurs.

Abordant cette question, C. Young écrit :

Autre thème persistant, et qui avait manifestement son origine dans l'échelle belge des valeurs sociales et politiques : créer une classe moyenne africaine. En fait, cet objectif n'a pas été réellement poursuivi d'une manière constante, parce que, tout d'abord, on n'était pas toujours d'accord sur son principe ... Mais il était logique qu'aux yeux des Européens, le Congo se présentât comme une scène où allait pouvoir se rejouer l'histoire de Belgique ; et cela exigeait une forte classe moyenne, poussée par les mêmes motivations de stabilité et de progrès matériel qui ont fait de la classe des artisans et commerçants le héros social de la Belgique.

Un des porte-parole les plus marquants de cette tendance était Henri Depage, qui prétendait que construire des universités et accorder les droits politiques avant d'avoir permis aux Africains d'atteindre le même niveau de vie que les Blancs serait favoriser la formation de mécontents et d'agitateurs. » (Young 1979 : 34-35).

D'autre part, le très influent Centre d'étude des problèmes sociaux indigènes (CEPSI) d'Élisabethville (Lubumbashi) déclarait en 1951 :

« L'expérience coloniale des nations européennes doit nous inciter à éviter de créer hâtivement une classe d'indigènes hautement privilégiés de laquelle surgiraient probablement des éléments cherchant à s'emparer de la masse inculte pour accéder au pouvoir et la priver de l'assistance encore indispensable du peuple colonisateur. Il s'indique, au contraire, de favoriser avant tout et par tous les moyens la création des classes moyennes... (Young 1979 : 35).

Disons que pendant toute la période de la colonisation, les Belges n'avaient pas besoin d'avoir des noirs hautement formés, c'est-à-dire des cadres universitaires. Pour eux, les universitaires étaient synonymes d'agitations et

d'ennuis. D'où l'adage célèbre de l'époque : pas d'élites, pas d'ennuis. (Young 1979 : 35 ; Vanderlinden : s. d. ).

Toutefois, il faut remarquer que pour plusieurs raisons, cette philosophie de l'autorité coloniale ne va pas toujours tenir. Elle sera brutalement changée, ou du moins elle va évoluer vers de nouvelles perspectives. D'abord le contexte international de l'époque dominé par la charte de San Francisco, signé le 26 juin 1943 par le bloc dit non colonisateur, représenté par les États-Unis, l'URSS et la Chine qui étaient opposés à la colonisation et qui imposaient la décolonisation comme politique de l'époque.

On peut aussi évoquer la défaite de l'armée française à Dien Bien Phu en 1955 et ses conséquences en Algérie. Une année plus tard, c'est-à-dire en 1956, il se tiendra à l'initiative du Président indonésien, Ahmed Soekarno, un forum réservé aux pays d'Asie et d'Afrique, avec la volonté déclarée de faire le procès du colonialisme et des colonialistes. C'est ce forum que l'on a appelé « Conférence de Bandoeng ».

D'autre part, en Belgique, un professeur de l'Université d'Anvers, Monsieur A. A. J. Van Bilsen, sortit un ouvrage où il posait clairement la question de l'indépendance de l'Afrique et surtout l'urgence qu'il y avait de former les cadres supérieurs, c'est-à-dire des élites (Van Bilsen : 1956).

Toute cette situation détermina ainsi les autorités belges à changer leur philosophie et à créer des universités dans leurs colonies, et principalement en République démocratique du Congo.

Cette politique consista ainsi à former des cadres supérieurs sur place au Congo et d'autres en Belgique.

Il en résulta qu'au moment de l'indépendance, le Congo comptait entre vingt et trente diplômés universitaires laïques, les experts n'ayant jamais pu se mettre d'accord sur leur nombre exact. Une chose semble indiscutable : l'Université Lovanium en avait diplômé à la fin de l'année académique 1959-1960, la sixième de son existence, très exactement vingt-deux : dix licenciés en sciences pédagogiques ; quatre en sciences politiques et administratives ; quatre en sciences économiques ; deux en sciences sociales ; un en sciences commerciales et un ingénieur agronome (Vanderlinden : s.d. : 46).

Ce qui est plus remarquable à ce niveau, c'est que les critères retenus pour recruter ces étudiants mais aussi pour leur promotion scientifique étaient manifestement objectifs ; il s'agissait notamment de la compétence et des aptitudes personnelles du candidat ainsi que nous venons d'en faire mention à travers les pages qui précèdent. En aucune fois, il était fait appel aux critères subjectifs comme l'origine ethnique du candidat ou son appartenance à certaines institutions particulières.

Voyons rapidement les origines respectives des premiers étudiants inscrits à l'Université Lovanium (Université de Kinshasa) en 1954.

Les premiers sont arrivés dans la matinée du 05 janvier 1954 ; ils venaient du Collège de Kiniati (actuelle province du Bandundu). Il s'agit de :

- |             |        |              |          |
|-------------|--------|--------------|----------|
| 01. Mawanga | Zénon  | 04. Mukwidi  | Thomas   |
| 02. Kingolo | David  | 05. Mbuisi   | Cléophas |
| 03. Lukoki  | Ignace | 06. Matakana | Albert   |

Ce premier groupe a été suivi le 13 janvier 1954 par 6 étudiants venant du Collège de Kamponde et un étudiant du Grand Séminaire de Kabue (dans l'actuelle province du Kasai occidental).

Il s'agit de :

- |               |          |                            |            |
|---------------|----------|----------------------------|------------|
| 01. Lutumba   | Pierre   | 05. Kalanda                | Auguste    |
| 02. Nkongolo  | Vincent  | 06. Dipumba                | Barthélémy |
| 03. Ilunga    | Félicien | 07. Tsasa                  | Damien     |
| 04. Tshibangu | André    | (Grand Séminaire de Kabue) |            |

Le dernier groupe est venu de Kisantu et de Mbanza-Boma (dans l'actuelle province du Bas-Congo).

Il s'agit de :

- |                                 |           |             |           |
|---------------------------------|-----------|-------------|-----------|
| 01. Habamenshi                  | Callixte  | 09. Chicard | André     |
| 02. Diaka                       | Bernardin | 10. Ntikala | André     |
| 03. Ndele                       | Albert    | 11. Kanza   | Charles   |
| 04. Ngyinwa                     | Stanislas | 12. Tchaly  | Stéphane  |
| 05. Boko                        | Emmanuel  | 13. Kibal   | Paul      |
| 06. Lebughe                     | Pierre    | 14. Mbweny  | Wenceslas |
| 07. Posho                       | Joseph    | 15. Mbangu  | Urbain    |
| 08. Nyimi                       | François  | 16. Kungula | François  |
| (Gillon 2004 : 35, voir Annexe) |           |             |           |

Comme on peut le remarquer, ces étudiants ne viennent pas d'une même province ; et même la notion de province ou d'origine en général n'est pas prise en compte comme critère spécifique d'admission. Ce qui compte, ainsi que nous venons de le voir, c'est la compétence du candidat attestée par des critères objectifs comme la réussite au concours d'entrée et aux examens.

Pour cette raison, la formation donnée à ces étudiants tant au pays qu'à l'extérieur a été de loin meilleure ; et ils en ont fait preuve à plusieurs reprises. On se rappelle que n'eût été l'intervention des étudiants congolais dans les débats politiques qui avaient eu lieu lors de la première table ronde, dite table ronde politique tenue à Bruxelles du 20 janvier au 20 février 1960, tout aurait capoté et le Congo aurait immédiatement basculé dans le chaos.

Parlant de cette question, F. Muamba Tshishimbi écrit :

... Cet handicap historique va donc peser lourdement sur le débat politique lorsque viendront les revendications pour l'indépendance (du Congo, c'est nous qui ajoutons). Ni leur niveau d'instruction..., ni leur bagage culturel, pas plus que les enseignements qu'ils pouvaient tirer de ce qui se passait à l'étranger, rien de tout cela ne permettra aux « évolués » (congolais) de surmonter cette pesanteur. Et quand sera venu le moment décisif : la table ronde belgo-congolaise de janvier/février 1960, les élites congolaises vont présenter un spectacle de désunion, ne sachant pas trop s'il valait mieux réclamer la libération des « tribus-nations » ou du Congo en tant que tel.

...Ce curieux « cocktail », qui était caractérisé aussi par la division au sein des partisans de l'indépendance eux-mêmes sur les futures institutions du Congo (nationalistes/fédéralistes), n'a manqué d'exploser que grâce à l'intervention inopinée des étudiants congolais de Belgique qui, deux jours avant l'ouverture des travaux de la « table-ronde », ont poussé les représentants congolais à s'unir dans un « Front commun » sur deux exigences minimales : indépendance immédiate et le caractère irréversible des décisions de la « table-ronde » (Muamba Tshishimbi, 1991 : 15 et 17).

Il est vrai qu'à l'heure actuelle, une telle prouesse de la part des étudiants congolais est totalement impossible. D'autre part, il faut signaler que parallèlement à ce qui s'est passé en Belgique, les étudiants congolais de l'époque ont également joué un grand rôle dans la vie nationale. On se rappellera aussi qu'en septembre 1960, lorsqu'un grand conflit éclata au sommet de l'État, opposant le Président Joseph Kasa-Vubu au premier ministre Patrice Eméry Lumumba, on avait fait recours aux étudiants congolais pour calmer le jeu. Pendant plusieurs jours, ils avaient exercé provisoirement les hautes fonctions de grands mandataires de l'État en lieu et place du gouvernement de la République mis en congé, évitant ainsi au pays la grande catastrophe socio-politique qu'il aurait pu connaître dans ces premiers mois de sa souveraineté nationale et internationale.

On sait également qu'après le coup d'État militaire du Président Mobutu intervenu le 24 novembre 1965, les étudiants congolais ont été les seuls à avoir soutenu le pays dans tous les secteurs de la vie nationale. Ils avaient valablement remplacé les expatriés et avaient permis au pays de connaître un niveau de vie très enviable et appréciable tant à l'échelon national que celui international.

Pour ne pas agir en ordre dispersé, les étudiants congolais s'organisèrent en un mouvement appelé « Union général des Étudiants congolais » (UGEC). Ce mouvement se voulait être avant tout l'avant-garde de la lutte nationale contre le néo-colonialisme et le sous-développement.

Leur objectif principal consistait à dénoncer toute situation socio-économique et politique dégradante, de même que les régimes dictatoriaux conservateurs et des menées impérialistes au pays (Kabuya-Lumuna 1995 : 333).

Lors du deuxième congrès de l'UGEC qui eut lieu au mois d'août 1963 à Kinshasa, des résolutions importantes furent prises pour le pays, notamment :

- l'instauration d'un régime politique de type présidentiel,
- l'unité nationale,
- l'intégrité territoriale et une structure unitaire décentralisée et déconcentrée garante de la cohésion nationale,
- la réhabilitation de Lumumba et sa consécration comme héros national.

Au plan social, le respect strict de la devise « tout pour le peuple et sa révolution » consacrant ainsi une solidarité franche avec les travailleurs congolais dans la lutte contre toute forme d'injustice sociale. Pour cela, il fallait :

- une politique d'austérité réduisant les dépenses publiques ;
- une économie planifiée ;
- la nationalisation des secteurs-clés de la vie nationale ;
- la fondation d'un parti unique, « organe suprême » concrétisant la « volonté du peuple » et le principe du centralisme démocratique ;
- l'élection du Président de la République au suffrage universel sur présentation du parti ;
- la création des forces parallèles dont une milice populaire pour contrebalancer la puissance de l'armée, etc. ( Kabuya-Lumuna 1995 : 335).

C'est bien entendu le Président Mobutu qui tira le meilleur parti d'une telle révolution :

- il créa le Mouvement populaire de la Révolution (MPR), parti-État en 1967 ;

- il appliqua le suffrage universel à l'élection du président sur recommandation du parti en 1977 ;
- il consacra Lumumba héros national.
- D'autre part, Mobutu qui avait aussi des raisons de se méfier de l'armée fit mieux et, après avoir créé le Corps des Volontaires de la République (CVR), il intégra purement et simplement l'armée dans le parti unique ;
- Il supprima également toutes les sections de l'UGEC pour les remplacer par la JMPR (Jeunesse du Mouvement populaire de la Révolution) en 1969.

À partir de ce moment, il y eut un bras de fer entre le pouvoir politique et les étudiants.

Ainsi, après s'être servi de « l'Union générale des Étudiants congolais » et de son prestige, Mobutu finit par la supprimer en février 1969.

Certes, le courant international qui avait secoué les universités de partout avant d'amener à mai 1968 en France avait, au plan idéologique, une répercussion qui effraya les gouvernants. Mais agissant désormais en coulisse, l'UGEC soutint la réforme des structures universitaires prévue dans la Charte de Goma(2) et rejetée par le pouvoir. Cette dernière épreuve entre les étudiants et le pouvoir amena aux tragiques événements du 4 juin 1969.

Ce jour-là, en tirant sur les étudiants après avoir pendu quatre hommes politiques, après avoir exécuté de prestigieux chefs révolutionnaires (Mulele, Benguila), après avoir réussi à mettre Tchombé (ex-premier ministre du Congo en exil) hors d'état de nuire (Tchombé était alors depuis deux ans emprisonné dans un port d'Alger où il mourut fin juin 1969), après avoir maté les éléments rebelles de l'armée ..., le Général Mobutu donna le coup de grâce au dernier bastion idéologique opposé à son régime (Kabuya-Lumuna 1995 : 346)(1).

En 1971, lorsque, écœurés par l'obscurantisme politique qui s'installait au pays, les étudiants de Lovanium se saisirent de la commémoration du 4 juin pour réveiller une conscience progressiste chancelante et organisèrent une manifestation sur le site, Mobutu donna un coup aussi dur qu'inattendu : les étudiants furent enrôlés pour deux ans dans l'armée, ceux de Lovanium comme ceux de Lubumbashi qui avaient manifesté leur solidarité (Kabuya-Lumuna 1995 : 346).<sup>1</sup>

Désormais la politique s'impose et s'installe partout.

Toutes les libertés académiques ou presque sont supprimées. C'est uniquement le militantisme ou l'obéissance inconditionnelle aux idéaux du parti et à son chef qui compte.

À la même époque (en 1971), toutes les universités du pays furent supprimées. À la place, le pouvoir créa une université unique appelée « Université nationale du Zaïre » (UNAZA) avec trois campus (anciennes universités

Lovanium, officielle du Congo et libre du Congo) et tous les autres instituts supérieurs pédagogiques et techniques du pays. Les responsables, à tous les niveaux, sont choisis non pas en raison de leur compétence et autres aptitudes comme autrefois, mais désormais compte tenu de leur degré de militantisme. Dans ce contexte, c'est plus l'idéologie du parti qui guidait la tradition scientifique que la science elle-même.

On n'a pas fait recours pour beaucoup de cas à des compétences et aptitudes ainsi que nous venons de le signaler. On a vu alors des étudiants passer de promotion sans avoir étudié, et enfin obtenir des diplômes avec de grandes mentions sans les mériter. Chose grave encore, même des personnes qui n'étaient pas inscrites dans un établissement d'enseignement réel, pouvaient acheter un diplôme universitaire et se faire engager confortablement dans de grandes institutions du pays.

Comble de tout, certaines institutions qui n'avaient rien de commun avec le niveau universitaire, et qui étaient chargées de dispenser une formation permanente de type purement professionnel, se voyaient attribuer le niveau supérieur et universitaire. C'est notamment le cas du Centre interdisciplinaire pour le développement et l'éducation permanente (CIDEP). Au lieu d'être un centre de formation permanente, CIDEP s'était mué en université avec la complicité du pouvoir.

Ainsi, tous les barons du Mouvement populaire de la Révolution (MPR), parti-État, dont beaucoup avaient simplement le niveau de l'école primaire, durent prendre gratuitement leur inscription au CIDEP et devinrent – pour la plupart – des diplômés surtout en sciences politiques (avec des mentions honorables). C'est l'époque où tout se monnaye à l'université. Ceux qui méritent, grâce à leurs aptitudes, se comptent au bout des doigts et sont souvent mal récompensés.

Sur le marché de l'emploi, il y a pléthore des cadres universitaires qui, dans l'ensemble, n'arrivent pas à défendre leur statut. La société elle-même est découragée. Elle n'a plus confiance dans les cadres universitaires qui brillent, pour certains, par de simples théories mais qui ne peuvent rien concrètement et pratiquement.

On rencontre dans le rang des professeurs d'université nombreux sans diplômes de docteurs ni thèses de doctorat. Ils ont été engagés et promus par « ordonnance présidentielle ». Au sein des campus des universités et instituts supérieurs, dans les auditoriums des cours, on trouve des « mouchards » (délateurs membres de la sécurité). Ils ont la mission de dénoncer les réactionnaires, parmi les professeurs, les étudiants ou le personnel administratif et technique.

Et pour aggraver la situation, on conseilla au Président Mobutu d'affamer les professeurs d'université.

À partir de 1980, le professeur d'université qui, jusque-là, touchait l'équivalent de plus ou moins 1000 dollars, va toucher désormais moins de 100 dollars. Nombreux seront sans logement, sans transport. Ils devront faire face aux multiples aléas de la vie pour lesquels ils n'ont pas d'argent.<sup>2</sup>

### **I.2. De l'ethnicisation des libertés académiques**

Cette stratégie s'est concrétisée par la politique de régionalisation ou encore le système dit de « quota régional » appliqué lors de l'admission des étudiants, du recrutement des professeurs et autres cadres de l'université, de la réussite à l'université et de la promotion en général dans le milieu universitaire. Pour des cas précis, lire : (Senda Lusamba 2004 ).

À ce niveau, nous faisons remarquer que cette politique a causé beaucoup de « tort » au pays ; aussi bien au niveau interne que celui international. Ainsi, quand on examine par exemple le cas des bourses d'étude à l'étranger accordées aux Congolais sous la deuxième République, on s'aperçoit plus facilement d'un profond malaise ; le déséquilibre entre les provinces est criant. Ce sont les ressortissants de la province de l'Équateur, province du Chef de l'État, et précisément de son ethnie, qui sont privilégiés.

Ses collaborateurs (du président), les plus immédiats font également de même ; ils envoient leurs « frères » ou parents en général et autres connaissances étudier à l'étranger. Ceux qui n'ont pas d'influence dans l'entourage du Président sont condamnés à la réclusion sociale et à la marginalisation.

Dans l'ensemble, beaucoup de ceux qui partent n'ont pas de capacités voulues ; ils échouent et sont soit retournés au pays ou occupés sur place par le pouvoir à des postes de sécurité.

Au pays même, nombreux de ceux qui réussissent avec mentions très honorables ont été parrainés. Par ordre d'importance de parrainage, on a d'abord le pouvoir politique en place, puis des soutiens de seconde main apportés par d'autres parrains « autorités académiques, militaires, professeurs, chefs de travaux et assistants, etc.

On voit ainsi des individus « mieux réussir » tout en étant « fondamentalement » incapables de défendre leurs titres académiques ou scolaires. Ce sont ceux-là qui sont encore engagés dans des structures nationales les plus enviées et même à l'université comme personnel enseignant ou cadre administratif de statut supérieur. Ceux qui devraient normalement bien réussir, mais faute de soutien ou de parrainage, obtiendront des mentions très faibles et seront ravalés au bas niveau de la société.

Cette situation a eu des conséquences très regrettables sur l'ensemble de la société congolaise en général et principalement au niveau de l'université et de l'universitaire.

## II. Conséquences de la politisation et de l'ethnisation des libertés académiques

Dans son étude précitée, André Mbata Mangu est déjà revenu sur plusieurs de ces conséquences (Mangu Mbata 2004), nous en relevons ici un aspect particulier, lié à la clochardisation du professeur et de son métier.

Ainsi pour pallier d'innombrables difficultés qu'il rencontre dans sa vie et son métier, le professeur s'engage dans la débrouille. Il s'agit principalement des activités de survie appelées « extra muros ». Parmi celles-ci, on peut citer :<sup>3</sup>

- *Le consulting* : une espèce de cabinet-conseil pour assister les hommes d'affaires en vue d'en tirer des dividendes à titre d'intérêt. Cette pratique revient surtout aux professeurs des facultés des sciences économiques, de droit et de médecine.
- *Les enquêtes sur terrain* : ceci concerne surtout les professeurs des sciences sociales, des sciences économiques, de psychologie et sciences de l'éducation, des lettres.  
Ces derniers (professeurs) sont souvent utilisés comme « experts » par les organisations non gouvernementales (ONG) et autres organismes internationaux (UNICEF, FAO, PNUD, etc.) pour diriger les enquêtes sur terrain.
- *Création des écoles (primaires, secondaires et supérieures), des polycliniques, des cabinets d'avocats et autres centres de recherche* : ce sont surtout les professeurs des sciences sociales, des lettres, de psychologie et sciences de l'éducation, de droit et de médecine qui en sont des spécialistes.
- *Professeurs visiteurs dans les établissements d'enseignement supérieur publics et privés* autres que son établissement d'affiliation (d'attache) nationaux et internationaux : presque tous les professeurs de l'Université de Kinshasa (et même du pays) participent à cette activité.
- *Participation à des séminaires, conférences et colloques nationaux et internationaux* : cette participation garantit un « per diem » qui soulage la vie du professeur et qui peut être plus consistant que le salaire perçu à l'université.
- *Nomination au gouvernement et autres entreprises publiques et privées* : tout professeur du Congo rêve de devenir un jour conseiller, directeur d'un cabinet du ministre, président délégué général d'une entreprise, ministre, etc.

Beaucoup le sont déjà et beaucoup d'autres se battent « sérieusement » pour le devenir.

C'est pourquoi à chaque remaniement ministériel et même chaque jour qui passe, les professeurs du Congo (RDC), à quelques exceptions près, désertent les auditoriums pour tenter leur chance à la Gombe (centre ville de Kinshasa où sont concentrées toutes les institutions du pays et où il y a le pouvoir de décision), car dit-on, « on ne sait jamais ».

Toutefois, ces activités dites « extra-muros » en dehors de ce qu'elles garantissent comme « espoir de survie » comportent des conséquences nocives sur la vie du professeur et même du pays et aussi sur les libertés académiques en général.

Ainsi, à la question « comment appréciez-vous les conséquences de l'activité dite « extra muros » sur la vie d'un professeur d'université », posée à nos enquêtés (Tshishimbi sous presse) tous (enquêtés) ont confirmé que ces conséquences sont négatives tant pour le professeur que pour l'étudiant et la société.

Qu'on ne se leurre pas, ont-ils dit. L'activité « extra-muros » est une bombe à retardement pour le professeur. Elle a des effets immédiats et à long terme.

Immédiatement, l'activité « extra-muros » expose le professeur au stress. Elle ne lui permet pas de remplir convenablement son métier. Les enseignements, quand il arrive à les assurer lui-même, ne sont qu'une simple reproduction des notes qu'il a eues comme étudiant il y a des années ; sinon il se contente de reproduire – sans critique – les ouvrages, les syllabus et autres travaux élaborés par d'autres professeurs.

Dans la plupart des cas, le professeur n'enseigne plus ; ce sont les assistants et chefs de travaux qui deviennent maîtres du cours et qui l'assurent (au cas où le professeur n'avait pas élaboré « un éventuel syllabus ») comme ils veulent. Le professeur n'étant là que pour coter, et quelle cotation – lui qui n'a pas assuré les enseignements, ni posé l'interrogation et l'examen ?, se demande-t-on.

D'autre part, le professeur de l'Université de Kinshasa (à quelques exceptions près) ne publie plus. Il attend qu'un assistant ou un chef de travaux écrive un article (un ouvrage si possible) pour qu'il impose son nom comme co-auteur ; cela parfois au grand désavantage du vrai auteur. Sauf pour quelques cas, (de ceux qu'on invite à des colloques, conférences,...), le professeur n'organise pas personnellement des conférences, et ne participe même pas (souvent) à celles que certains de ses rares collègues organisent.

On voit ainsi la qualité d'un enseignement qui peut être dispensé dans ces conditions !

Ce qui vient d'être dit ramasse l'opinion des étudiants, assistants, chefs de travaux et agents administratifs enquêtés.

Les professeurs, quant à eux, reconnaissent que l'activité dite « extra-muros » ne leur permet pas d'organiser le temps et de répondre convenablement à

leurs charges professionnelles. Ils estiment toutefois que pour les temps actuels, elle constitue un exutoire pour leur survie.

À long terme, l'activité dite « extra muros » a des désavantages notoires pour la société. Elle lui prive des cadres de conception dont elle a besoin pour son développement. En outre, elle diminue l'espérance de vie de son auteur, c'est-à-dire le professeur.

À la question « comment voyez-vous l'avenir du métier de professeur et de l'Université de Kinshasa ? », les enquêtés répondent : être professeur est un métier par excellence, ont-ils tous confirmé. Il n'est pas donné à tout le monde de le devenir.

On peut facilement devenir ministre, PDG, etc, mais on ne peut facilement devenir professeur d'université, et surtout de l'Université de Kinshasa. Il y a plusieurs étapes qui exigent non seulement des capacités intellectuelles, mais aussi d'autres aptitudes particulières.

Bien que mal payé, le professeur d'université demeure un « oiseau rare ». Il est toujours admiré et considéré avec bienveillance. C'est pourquoi, les professeurs doivent se prendre au sérieux et éviter de se ridiculiser pour n'importe quoi, de n'importe comment et par n'importe qui !

L'État doit aussi prendre en charge le professeur et améliorer ses conditions de vie et de travail. Tant que les conditions des professeurs ne seront pas améliorées, l'Université de Kinshasa court un danger.

La Faculté de Polytechnique est déjà un cas d'illustration. Elle manque des professeurs compétents pour assurer les enseignements. C'est ce qui risque d'arriver à toutes les facultés. Étant mal payé au pays, le professeur cherchera mieux ailleurs, dans d'autres pays africains, européens, asiatiques... Et comment combler ce vide qu'il laisse derrière lui ?

« Un homme averti en vaut deux », ont-ils conclu.

Il faut remarquer que cette menace qui pèse sur l'Université de Kinshasa l'est aussi pour toutes les autres universités et même tous les autres instituts supérieurs du pays.

Il vaut mieux y penser pour prévenir le pire. Mais qui pourra le faire ?

#### IV. Remèdes

Le plus grand remède est la prise de conscience par le pouvoir public du rôle de l'université et de l'universitaire dans un pays sous développé comme la RDC.

Le pouvoir doit aussi libérer la science ou l'esprit scientifique des entraves politico-idéologiques.

Le pouvoir public doit améliorer les conditions de vie et de travail du professeur d'université et des étudiants.

En outre, le professeur d'université doit prendre conscience de son rôle d'élite dans sa société et agir en conséquence. Il faut que sa présence soit pour sa société un moyen de résoudre certains de ses problèmes plutôt que de les rendre multiples.

Pour cela, il faut que le professeur d'université devienne effectivement un agent du développement pour son pays et cesse d'imiter aveuglement ses collègues étrangers dont les recherches n'ont pas d'emprise au plan local. Cela nécessite de revoir le système d'enseignement jusque-là dispensé au pays ; celui-ci doit devenir concret et orienté vers la résolution des problèmes précis que rencontre le pays au lieu d'être trop théorique et abstrait comme c'est le cas aujourd'hui.

Un contrôle sévère doit être fait à l'université pour écarter des professeurs indécents qui n'ont pas rempli des conditions exigées pour devenir professeur d'université.

Il est bon de recourir aux examens d'entrée pour admettre les étudiants à l'université ainsi que cela l'avait été au début.

En guise de conclusion, nous disons que notre étude a porté sur « la politisation et l'ethnicisation des libertés académiques au Congo-Kinshasa ».

Nous avons subdivisé notre propos en trois grandes parties. La première partie a été consacrée au processus de politisation et d'ethnicisation des libertés académiques ; la seconde a présenté leurs conséquences ; la troisième a proposé quelques remèdes en guise de perspectives.

En gros, disons que la science ou du moins l'esprit scientifique est l'outil par excellence du progrès des peuples. Pour cela, elle (la science) doit se déployer dans des structures libérées de toute sorte d'entraves possibles. Au Congo-Kinshasa et particulièrement sous le régime du Président Mobutu, l'esprit scientifique de même que l'université dans son ensemble ont été soumis à une censure politico-idéologique sans précédent, et cela a conduit à des travers regrettables comme nous l'avons démontré à travers cette étude.

Nous souhaitons que les autorités politiques de la troisième république affranchissent l'esprit scientifique de toutes ces entraves afin de lui permettre de jouer valablement son rôle d'agent du progrès de la nation congolaise dans son ensemble.

## Notes

1. Charte de Goma : il s'agissait d'une charte adoptée après une conférence entre le Ministre de l'Éducation d'alors (Kithima Alphonse-Roger) et les représentants des étudiants soucieux d'entreprendre une réforme du système d'enseignement du pays.
2. Nous avons approfondi cet aspect de la question dans certains de nos travaux, : cf. Tshishimbi sous presse

3. Il s'agit ici des résultats d'une enquête menée sur la situation des professeurs de l'Université de Kinshasa au mois d'août 2003. Cf. Tshishimbi sous presse

### Bibliographie

- Gillon, L., 2004, *Les origines de l'enseignement universitaire en République démocratique du Congo*, Kinshasa, Éditions universitaires africaines.
- Kabuya Lumuna, S., 1995, *La conquête des libertés en Afrique*, Kinshasa, Éditions NORAF SECCO.
- Mangu Mbata, A., 2004, « Libertés académiques et responsabilité sociale des universitaires en RDC », in *Colloque sur les libertés académiques en RDC*, Kinshasa, juin.
- Muamba Tshishimbi, F., 1991, *Le Zaïre peut-il sortir de l'impasse ?* Paris, Éd. Uhuru.
- Senda Lusamba, J., 2004, « La politisation de la gestion des ressources humaines dans l'enseignement supérieur et universitaire en République démocratique du Congo: cas du système de quota régional », in *Colloque sur les libertés académiques en RDC*, Kinshasa, juin.
- Tshishimbi, K. E., sous presse, « Salaire, prix et survie des professeurs de l'Université de Kinshasa. Une enquête menée à la Faculté des Sciences sociales, administratives et politiques », *Afrique et Développement*, vol. 18, FCK.
- Van Bilsen, A. A. J., 1956, *Vers l'indépendance du Congo et du Rwanda-Urundi*, Kraainem.
- Vanderlinden, J., s.d., *La crise congolaise 1959-1960 (mémoire du siècle)*, Texte inédit, Éditions Complexe.
- Young, C., 1979, *Introduction à la politique zairoise (congolaise)*, 2<sup>e</sup> édition, Kinshasa, PUZ.